

L'Écho de Saint Hilaire



*La commune de Saint Hilaire
vous adresse ses meilleurs vœux
pour l'année 2019,
pour le bien être de chacun
et de l'environnement*

L'élanion blanc, rapace migrateur, a élu domicile sur la future zone de quiétude de la gravière.

Photo : Jean Philippe Theliez

Mairie de Saint Hilaire
5 place des Troubadours - 31410 Saint Hilaire - 05 34 46 01 90



Depuis quelques mois notre pays en voit de toutes les couleurs.

Le jaune des gilets que revêtent les manifestants sur les ronds-points ou qu'ils posent sur les tableaux de bord de leurs véhicules pour exprimer le ras le bol des politiques successives qui essorent le pouvoir d'achat des familles et qui les installent dans la mal vie.

Les blouses blanches des personnels de santé exténués par les mesures d'austérité infligés à leurs hôpitaux quand ils ne ferment pas.

Les chasubles rouges, oranges ou bleues des syndicats ignorés qui luttent pour l'emploi, pour de meilleures conditions de travail, contre la fermeture de leur entreprise ou pour la sauvegarde des services publics.

Les salopettes bleues ou vertes des agriculteurs qui ne peuvent vivre de leur travail.

Les girois-bleus des fonctionnaires de police malmenés par les situations de crises et par leurs conditions de travail.

Les robes noires des avo-

cats qui dénoncent l'indigence de la justice et la fermeture des tribunaux de proximité.

L'orange des gilets de sauvetage qui font flotter des milliers d'humains qui ont trouvé la mort sur le chemin de l'exil, fuyant la misère, les guerres, les dictatures.

Le pavoisement tricolore des mairies qui se font le relais des habitants des communes qui voient elles-mêmes, leurs moyens rognés au fil des ans dans des regroupements subis de collectivités territoriales.

Le rouge des tâches de sang que fait couler le terrorisme ici et ailleurs.

Les citoyens de notre pays et d'ailleurs, ne voient pas la couleur du produit des efforts qu'on leur demande depuis longtemps alors que les richesses sont accaparées par une minorité de possédants. Regroupés dans des structures transnationales ils transfèrent leurs produits

financiers dans les paradis fiscaux pour les soustraire à l'impôt national. Le triste exemple des dirigeants de Renault en dit long (ou si peu) dans ce genre de pratique.

Comme des cris qui appellent les pouvoirs publics, les couleurs des luttes affichent une exigence : celle de **mettre l'humain et son environnement au cœur de la politique.**

Alors il faut espérer que la grande consultation qui devrait être lancée en ce début d'année 2019 réoriente les pratiques gouvernementales vers le bien-être de tous les habitants du pays et de la nature.

Ainsi comme après l'orage, les couleurs de la colère pourront se transformer en un arc en ciel signe d'apaisement et d'espoir pour un meilleur temps.

C'est donc avec les couleurs de l'arc en ciel qui sont également les couleurs symboles de la paix si chère à notre commune, que le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

André Morère,
Maire de St Hilaire

Il y 50 ans, enfant, j'admirais les puissantes machines éradiquer les haies, combler les mares et les fossés, curer et endiguer la rivière. En fait elles démembraient le bocage existant pour remembrer les terres agricoles et ce à grand renfort d'aides et subventions diverses. 50 ans plus tard on replante, avec les subventions, les haies pour retenir les terres offertes aux intempéries, revivifier les écosystèmes. Mais dans le même temps le remembrement continue ; il efface bon nombre d'exploitations agricoles avec les agriculteurs qui, tragiquement parfois, s'effacent eux-mêmes. Les délaissés agricoles croissent au fur et à mesure que s'installent des exploitations industrielles, des élevages de mille vaches ou de vingt mille canards avec les virus qui s'y complaisent. Aujourd'hui, 50 ans plus tard, j'observe avec inquiétude, les machines législatives et réglementaires qui démembrer le bocage institutionnel et administratif qui vivifie nos territoires ruraux et urbains. Pourtant le bocage institutionnel et administratif de notre pays n'a jamais empêché les coopérations "inter collectivités", il a été source de vie démocratique, d'énergie, souvent d'innovations et ce à portée des citoyens.

Les machines législatives et réglementaires RGPP, MAPTAM, NOTRe, CDCI, CAP 2022 et autres lois de finances, assèchent les communes, éradiquent les services publics, arasent les coopérations intercommunales, regroupent, fusionnent, souvent sans logique géographique, les collectivités territoriales.

On mesure aujourd'hui les effets de ce remembrement territorial et administratif. L'éloignement des citoyens des nouvelles structures territoriales les écartent de la conscience démocratique. Dans les délaissés ruraux et urbains germent, prospèrent les idées et les actions les plus noires matinées de bleu.

Alors Madame la ministre, Mesdames et Messieurs les parlementaires, les élus des collectivités territoriales, mes chers collègues maires, mesdames et messieurs les représentants des corps d'état et des administrations soyons sages ! Tirons les enseignements du remembrement agricole, arrêtons ce remembrement territorial, réinventons et replantons un bocage territorial et administratif pour un développement démocratique durable de notre pays, pour que la France soit douce à ses habitants d'aujourd'hui et de demain ; douce à leurs élus.

André Morère, Maire de St Hilaire

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P 2	VIE ASSOCIATIVE	P 15
URBANISME	P 4	L'Etoile sportive - L'Estanquet - La Pêche - Les Amis de Saint Hilaire - Le Foyer Rural - Le Téléthou - Le Comité des Fêtes - Club de l'amitié - Passion Country	
C. R. CONSEILS MUNICIPAUX ...	P 6	VIE PRATIQUE	P 22
MURETAIN AGGLO	P 8	Drones - Rodéos motorisés - ORANGE modernise la téléphonie	
VIE LOCALE	P 10	HOMMAGE à Jean Abadie	P 23
L'horloge - Hommage aux Poilus - Sécurité routière		EN BREF	P 24
Chemins de randonnée - Le squat estival			



L'ÉCHO DE SAINT HILAIRE

Publication de la mairie de Saint Hilaire - 31410 - Tél. 05 34 46 01 90 - mairie.sthilaire31@wanadoo.fr - Directeur de la publication : André Morère - Conception rédaction : Monique Salamon - Maquette et mise en page : Estelle Fontaine - Photos : Mairie - Associations - Impression : Imprimerie Cazaux à Muret. Remerciements aux élus, à tout le personnel de la mairie et du Muretain Agglo, et à l'ensemble des associations pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication.

» L'éclairage public et la transition énergétique

La commune a lancé une consultation en mars 2018 auprès des habitants pour avoir leur point de vue sur l'extinction de l'éclairage public sur une partie de la nuit. Le résultat de cette consultation est développé ci-après :

533 Foyers consultés : 113 réponses soit 21 %					
OUI = 104 réponses soit 92 %				NON = 7	OUI et NON = 2
Extinction 23 h - 6 h	Extinction 0 h - 5 h	Extinction 0 h - 6 h	Extinction autres		
34 réponses	32 réponses	30 réponses	8 réponses		
33 %	31 %	29 %	7 %		

Les suggestions :

- Eteindre l'abri bus la nuit et autres lieux où l'éclairage ne sert à rien le soir comme sur la place
- Certains éclairages sont inutiles à certains endroits et seraient plus utiles ailleurs. Ex : deux éclairages au bout de la côte, le pont de la Louge est dans le noir, sans compter vers le Lherm, dans les champs...
- Laisser l'éclairage toute la nuit le vendredi et le samedi
- Eteindre un lampadaire sur deux
- Equiper la commune en LED plutôt qu'une extinction d'éclairage
- Modifier les plages d'extinction en fonction de l'hiver et l'été
- Ne pas rallumer le matin car 2 allumages = consommation supplémentaire

Les raisons du NON :

- Eteindre l'éclairage public la nuit augmente les risques de cambriolage et d'accident (animaux et piétons qui traversent la rue) ainsi que l'insécurité
- Vandalisme des biens, sécurité des domiciles, des chaussées non pourvues de trottoirs (voitures circulant trop vite)
- Un village sans éclairage c'est triste et facilite les cambriolages. Des vols et tentatives de vol ont eu lieu rue d'Occitanie sur les véhicules. L'éclairage reste un moyen de dissuasion. Il est à noter que la majorité des habitants qui ont répondu (21% de la population) est favorable aux économies d'énergie. Cependant les propositions qui sont apparues né-

cessitent des aménagements supplémentaires.

Forts de cette participation citoyenne les élus ont pris la décision de procéder à une rénovation générale et progressive de l'éclairage public en passant à l'éclairage « led ». Le syndicat départemental d'énergie (SDEHG) très en pointe sur le sujet subventionne à 80% la rénovation du réseau.

C'est ainsi que la 2^{ème} partie de l'avenue du Mont Valier, l'avenue Tolosane et l'avenue de Gascogne (partie urbanisée) passeront prochainement sous éclairage « led » sauvegardant l'éclairage nocturne et procurant des économies substantielles en consommation électrique. ■

» La salle polyvalente

Le conseil municipal du 18 décembre dernier a validé le recours à l'emprunt pour clore le dossier financier du projet. La commune aura recours à un emprunt à long terme (20 ans) de 308 000 € et à un emprunt relais de 307 000 € (2 ans) qui permettra de faire le lien entre le début des travaux et l'octroi des subventions. M. le maire a fait remarquer que conformément à l'étude prospective financière commandée, l'endettement de la commune se situera autour de 8,5% soit bien en dessous du seuil d'alerte de 15%. Les partenaires sollicités

ont répondu présent pour la réussite du projet jugé utile à la commune et à son développement.

L'état s'est engagé à hauteur de 350 000 € ; **la région Occitanie** à hauteur de 100 000 € ; **le département** de la Haute Garonne à hauteur de 400 000 €.

Dans un contexte difficile il faut souligner l'engagement important des différents partenaires. Le dossier financier bouclé la phase réalisation est d'ores et déjà lancée. L'avant projet définitif qui fera l'objet d'une communication spécifique précèdera la consultation des entreprises qui elle-même précèdera la construction dès avril 2019. ■

» Travaux

Accessibilité

Dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) approuvé par arrêté préfectoral en date du 18 février 2016, les travaux d'accessibilité des IOP (Installations ouvertes au public) avec les travaux du cheminement de la plaine sportive se sont poursuivis cet été. Un autre programme pour 2019/2020 est en cours d'élaboration. ■



Liaison voie Tolosane



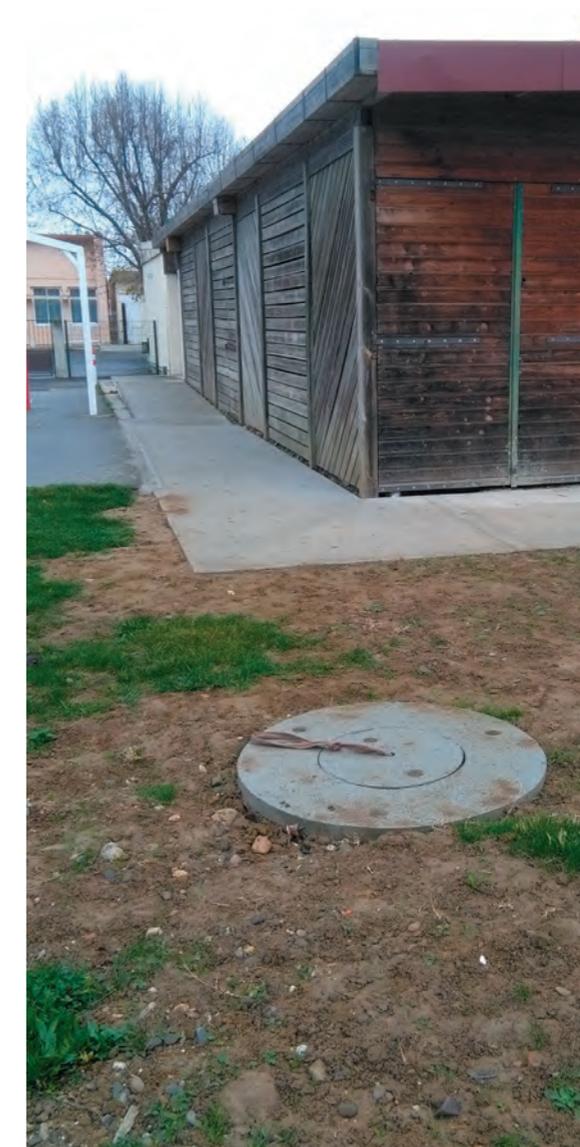
Liaison impasse de l'Oraison



Liaison tennis

Réseaux eaux groupe scolaire/club house

La commune a entrepris une réhabilitation du système de recueillement eaux pluviales et eaux assainissement à l'arrière du club house de la plaine sportive et du groupe scolaire. Le fonctionnement de ces diverses évacuations devrait s'en trouver amélioré. ■



COMPTES RENDUS APPROUVÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil municipal du 20 novembre 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve le compte rendu de la séance du 10 juillet 2017
- approuve à l'unanimité le rapport de la commission Locale d'Évaluation des charges transférées
- approuve la modification du Plan Local d'Urbanisme, telle qu'elle est annexée à la délibération
- décide de participer à la mise en concurrence organisée par le CDG31 visant à la mise en place de contrats groupe d'Assurance Statutaire pour la couverture des risques afférents aux agents affiliés à la CNRACL et des risques afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC
- décide de donner mandat au CDG31 pour la réalisation d'une procédure de mise en concurrence correspondante et pour l'attribution afférente, étant entendu que ce mandat n'implique pas une adhésion obligatoire aux couvertures qui sera décidée in fine au vu des résultats de la consultation
- décide d'instaurer un régime indemnitaire pour les agents techniques et le personnel administratif tenant compte de la fonction, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) tel qu'il a été présenté
- autorise le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA versé aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées présentées
- autorise d'abroger les délibérations antérieures concernant le régime indemnitaire des agents de la commune et de la filière administrative
- dit de prévoir et d'inscrire les crédits correspondants au budget
- accepte les termes de la convention d'adhésion au groupement de commandes relatif à l'acquisition, la location et la maintenance de copieurs et imprimantes pour les membres du groupement de commandes du Muretain, annexée à la délibération
- autorise Monsieur le maire à signer la convention, valant ainsi adhésion au groupement de commandes
- accepte que le Muretain Agglo soit désigné comme coordinateur du groupement
- autorise Monsieur le Président du Muretain Agglo à signer l'accord-cadre
- autorise Monsieur le Maire à signer le 1er marché subséquent passé sur le fondement de l'accord-cadre, dont la commune est membre
- approuve le versement de 3 000 euros au CCAS Communal comme prévu dans le Budget 2017
- approuve les termes de la convention de mise à disposition des services qui sera signée entre le Muretain Agglo et la commune de Saint Hilaire, sur le fondement de l'article L 5211-4-1 II du CGCT, ainsi que les annexes 1 et 2
- précise que des conventions entre la commune de Saint Hilaire et Le Muretain Agglo seront conclues pour la période 2017-2018, sachant qu'une convention sera conclue pour chaque année
- approuve les conditions financières fixées dans les articles 5 et 6 de ce projet de convention qui prévoient le remboursement par Le Muretain Agglo à la commune de Saint Hilaire

des dépenses d'entretien du matériel et des services mis à disposition pour l'année 2017 et 2018

- précise que les crédits sont inscrits au budget communal
- prend acte qu'un dispositif de suivi de l'application de ces conventions sera mis en place conformément à l'article 12 du projet de convention

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil municipal du 6 janvier 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve l'installation de Mme Caroline Gayral comme conseillère municipale en remplacement de M. Ludovic Dandine démissionnaire
- approuve le nouveau tableau ainsi modifié
- approuve le compte rendu de la séance du 20 novembre 2017
- décide de vendre les parcelles sises sections B 1330 et B 1333 en vue de réaliser un programme d'aménagement par le bailleur social Colomiers Habitat aux conditions énoncées de 350 000 € HT
- donne mandat à M. le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette opération
- approuve le recrutement d'un agent administratif pour palier à l'absence temporaire de deux agents administratifs pour cause de maladie et de formation
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget
- autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce recrutement

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil municipal du 9 avril 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve le compte rendu de la séance du 6 janvier 2018
- approuve l'adhésion au SIVOM SAGe de la Communauté de communes du Volvestre pour la compétence équipements sportifs et de Toulouse Métropole pour la compétence Géomapi
- approuve les statuts modifiés du SIVOM SAGe désormais syndicat mixte
- confirme l'adhésion de la commune aux trois compétences relevant de l'assainissement collectif, c'est-à-dire la collecte des eaux usées, le transport des eaux usées et le traitement des eaux usées
- décide de couvrir par une enveloppe financière prévisionnelle annuelle de 8 000 € les petits travaux de la compétence SDEHG restant à la charge de la commune
- charge M. le Maire d'adresser au Président du SDEHG les demandes de travaux correspondantes, de valider les études détaillées transmises par le SDEHG, de valider la participation de la commune, d'assurer le suivi des participations communales engagées
- autorise M. le Maire, à signer tout document relatif aux travaux correspondants
- précise que chaque fois qu'un projet nécessitera la création d'un nouveau point de comptage, il appartiendra à la commune de conclure un contrat de fourniture d'électricité

COMPTES RENDUS APPROUVÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

- décide de reverser intégralement au Conseil départemental de la Haute-Garonne l'excédent de trésorerie du SITPA dissout, dont le montant s'élève au 19 septembre 2017 à 76 615,94 €
- autorise M. le Maire à engager les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération
- approuve la délibération du Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch et les nouveaux statuts correspondants
- décide de ne pas accorder la demande de subvention de l'école "La Calendreta" Muret
- approuve le compte administratif 2017
- approuve le budget 2018
- décide de voter pour 2018 les taux des taxes : 13,35 %, pour la taxe d'habitation, 17,14 %, pour le foncier bâti, 92,27 % pour le foncier non bâti

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil municipal du 9 juillet 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve le compte rendu de la séance du 9 avril 2018
- arrête le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle du programme de la salle polyvalente comme présenté : les travaux 1 183 100 € HT, les prestations intellectuelles 118 310 € HT
- approuve la délibération du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS Escalieu) et ses nouveaux statuts
- approuve l'instauration du compte épargne temps et les 4 articles présentés
- approuve la charte de commande publique telle que présentée en préambule
- approuve l'avant projet de rénovation de l'éclairage public
- décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil municipal du 17 septembre 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- n'approuve pas le rapport de la CLECT tel qu'il a été produit concernant les communes nouvelles
- approuve les candidatures d'André Morère comme délégué titulaire et de Jean-Jacques Cancel comme délégué suppléant auprès du SIECT suite à la modification des statuts de ce syndicat
- approuve la demande de fonds de concours auprès du Muretain Agglo concernant les travaux de sécurité incendie du groupe scolaire
- accepte les modifications exposées concernant les crédits de l'opération achat terrain "La Borde"
- adhère au service Contrats-groupe du CDG31
- souscrit à la couverture afférente aux agents affiliés à la CNRACL aux conditions exposées n°3
- inscrit au budget de la structure les sommes correspondant au recours à la mission optionnelle du CDG31 et aux primes annuelles d'assurance.

Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil municipal du 26 novembre 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve le transfert de la compétence supplémentaire "Production et livraison de repas à partir des cuisines centrales de Eaunes et de Roques aux services communaux et intercommunaux, aux écoles publiques et privées présentes sur le territoire, aux crèches du territoire et aux adultes de foyers-restaurants" au Muretain Agglo, à compter du 1^{er} janvier 2019
- prend acte que le Muretain Agglo fixera les tarifs des repas, assurera la facturation aux bénéficiaires et assumera la responsabilité juridique de cette mise en oeuvre
- approuve l'adhésion de la commune aux services communs "ATSEM, entretien ménager et service à table" à compter du 1^{er} janvier 2019
- décide de dégager les crédits nécessaires au budget pour assurer la participation financière de la commune aux coûts de fonctionnement du service commun
- approuve le rapport de la CLECT concernant les communes nouvelles
- approuve la révision libre modifiant les attributions de compensation des communes concernées au titre de l'année 2018
- décide de verser au Muretain Agglo un fonds de concours de 13 235 € pour la réalisation des travaux de voirie entre le 01/01/2017 et le 31/10/2017
- précise que ce montant est inscrit au budget de la commune
- approuve la délibération du SIECT et les statuts correspondants
- décide de reconduire pour la durée du mandat municipal l'indemnité de conseil du Trésorier principal fixée au taux de 50 % conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/1983
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget à l'article 6225
- accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt 20 logements "Plus" et 12 logements "PLAI" d'un montant de 1 971 350 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et aux conditions du contrat de prêt n° 87850
- accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt 8 logements "Plus" et 4 logements "PLAI" d'un montant de 785 100 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et aux conditions du contrat de prêt n° 87581
- approuve la convention de mise à disposition des terrains de tennis des communes de Lavernose-Laccase, St Hilaire et Le Fauga, aux adhérents-licenciés des associations du "Tennis club de Lavernose-Laccase" et de la "Raquette St Hilaire-Le Fauga"
- approuve la délibération de soutien au Conseil Départemental de la Haute-Garonne en faveur de son maintien dans son périmètre actuel d'intervention au sein de l'organisation territoriale.

» Le projet de territoire du Muretain-agglo

Un projet qui doit être partagé par ses habitants !

Suite à la recombinaison des intercommunalités le territoire du Muretain-agglo s'est territorialement et démographiquement considérablement agrandi. C'est donc à sa nouvelle échelle que la nouvelle communauté d'agglomération doit penser ses projets.

Pour le Muretain-agglo il y a nécessité de définir ses nouvelles orientations non seulement en fonction des partenariats institutionnels comme l'état, la région, le département et les communes, mais encore en fonction des divers concessionnaires des réseaux transports, numériques et d'équipements divers. Mais plus encore ce projet de territoire doit se construire en lien avec ses habitants. Les premières étapes de son élaboration se sont déroulées en juin et en novembre dernier. Les thèmes y ont été portés et définis devant et avec les élus de la communauté d'agglomération.

I - MOBILITÉ/SERVICES À LA POPULATION

- * Atouts du territoire
- * Identification des défis à relever : familles/enfance/jeunesse, vieillissement de la population et santé
- * Mobilité : offres de transport, alternatives à la voiture individuelle, un territoire en mouvement.

II - TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- * Préservation et restauration de la biodiversité
- * Transition énergétique et économie locale
- * Évolution des modes de consommation
- * Qualité de l'air et mobilité

III - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

- * Objectif : création d'emplois et de richesses
- * Les chiffres clés de l'activité économique et des richesses du territoire
- * Les thématiques à exploiter : stratégie foncière, mobilité, innovation, emploi/formation, marketing territorial et innovation et solidarité territoriale

IV - FINANCES ET SOLIDARITÉ

- * Situation financière de la collectivité
- * Comparaisons des données avec les autres collectivités intercommunales
- * Les marges de manœuvre pour financer le projet de territoire
- * Les outils de la solidarité financière

Compte tenu de l'importance des enjeux, André Morère le maire de la commune a proposé lors du conseil communautaire du 11 décembre 2018 que la population soit associée à la définition du projet territorial du Muretain-agglo. Sans attendre les éventuelles suites pratiques, pour promouvoir la participation citoyenne à l'échelle de l'agglo, la commune de St Hilaire s'engage à mettre en partage le projet de territoire. Ainsi, chaque habitant de St Hilaire pourra consulter sur le site web de la commune ou en mairie sur support papier, les dossiers qui ont été édités. Un cahier d'expression est mis à disposition des habitants qui pourront y accéder par voie numérique (mairie.sthilaire31@wanadoo.fr) ou en consultation en mairie. Ce cahier sera ensuite transmis au Muretain-agglo pour intégration dans les échanges qui présideront à l'aboutissement du projet de territoire de notre communauté d'agglomération.

Soyons les acteurs du projet pour une agglo proche de ses habitants ! ■

» Autour de l'école

Accueil de loisirs associés à l'école (ALAE)

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) est assuré par une équipe d'animateurs avec leur directrice Céline Berger sous la responsabilité du Muretain-agglo.

Les animations de la saison scolaire 2017/2018 ont été marquées par la coupe du monde de football. 11 équipes de 5 enfants chacune représentant un pays ont disputé leur coupe du monde. C'est lors de la fête de l'école à la veille des vacances d'été que tous les enfants ont reçu des récompenses en lien avec le district de Toulouse de la Fédération Française de Football.



La saison 2018/2019 a commencé avec la participation à la confection de la guirlande des mille grues relayant ainsi l'initiative de la commune pour célébrer le centenaire de l'armistice de 1918 avec le thème de la paix. L'ALAE a pris part également au téléthon en confectionnant divers objets mis à la vente ce qui a permis de récolter 168 € reversé à l'AFM.

Le marché de Noël a été l'occasion d'échanges de jouets, de jeux, de livres et d'objets divers réalisés par les enfants avec l'association "Demain solidaire" destinés aux instituts et hôpitaux pour les enfants. ■

Temps après l'école (TAE)

Ces animations développées dans toutes les écoles primaires du Muretain-agglo proposent aux enfants, dès la fin du temps scolaire, des animations encadrées autour de divers thèmes tels que : le jardinage, les loisirs créatifs, l'initiation à la Break dance, la création de films courts métrages et d'une pub, le basket-ball, le Pixel'art.

Pour le 1^{er} semestre 2019 d'autres animations seront proposées aux enfants : apprentissage ludique de l'anglais, Beat box, dessins numériques, aikido et comédie musicale. ■

Vacances d'été

Le Muretain-agglo met en place à chaque période de vacances, des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

Pour les vacances de juillet dernier, le centre de loisirs a établi un mini camp sur le site de l'école de St Hilaire, organisé et développé sur le thème "à l'abordage moussaillon". C'est dans ce cadre que les enfants ont pu s'initier à la pêche avec le soutien de l'association de pêche et avec la précieuse aide de son président Marc Tensores. Deux veillées festives et musicales accompagnées des familles, ont animé le pont du bateau des moussaillons offrant ainsi de beaux moments de convivialité. Le service enfance jeunesse du Muretain-agglo réfléchit à une nouvelle organisation des ALSH pour l'été prochain. Pour l'instant l'étape des consultations des communes et des services est en cours. Dès la fin du 1^{er} trimestre 2019 la nouvelle organisation sera communiquée aux familles. ■



Inauguration de la restauration de l'horloge d'édifice de 1901

La sauvegarde du patrimoine passe très souvent par beaucoup de bénévolat et des actions discrètes, mais efficaces.

Le 31 mai 2014 lors de la pose d'un nichoir à chouette dans le clocher de l'Eglise (Echo n°46) l'association "les Amis de St Hilaire" fait la découverte, sous la poussière, du vieux mouvement de l'horloge d'édifice Odobey (du nom de son fabricant du Jura), qui fut installée en 1901 par l'horloger M. Maimat de Muret, lors de l'édification du clocher de l'église.



Le mécanisme avait été déposé sur le sol dans le clocher. Ce mécanisme d'horloge a fonctionné jusqu'aux années 1950, où il fut remplacé par un plus récent à impulsions électriques.

Il est demandé à M. le Maire afin de conserver cette horloge de la porter au musée Campanaire de l'Isle-Jourdain. Celui-ci souhaitant la garder dans la commune, il a été demandé un devis à un professionnel pour la restaurer. Le montant proposé trop onéreux il a été décidé de rechercher des bénévoles pour la nettoyer, d'essayer de remettre ce mécanisme encore en excellent état en marche et d'exposer ensuite cette belle pièce d'horlogerie.

En novembre 2015 une équipe de bénévoles, sensibles à l'histoire du village et passionnés par les mécanismes des horloges, s'est constituée sous l'impulsion de Mme Janine Baudracco. En une demi journée, l'horloge a été descendue du clocher à 4 et transportée à l'atelier municipal avec l'aide de Daniel Pedussault. Elle a été dépoussiérée, bien essuyée et nettoyée, sans la démonter, par M. Michel Baudracco et M. Roger Sentous, passionnés de mécanique, M. Gilbert Galès grand collectionneur (fers à repasser, moulins à café, motos, etc...), et M. Paul Souren collectionneur et restaurateur de pendules comtoises. Ensuite elle a attendu là, longtemps, recouverte d'un

drap pour la protéger, dans l'attente d'une solution pour remettre en route ce mécanisme.

Et puis une chance extraordinaire : à l'occasion d'un voyage sur le patrimoine, Mme Janine Baudracco rencontre M. Howard Bradley, professeur de physique retraité, retiré depuis 20 ans à Fabas (31), passionné d'horlogerie, qui depuis une dizaine d'années réhabilite bénévolement les horloges d'édifice des communes du Val d'Aran. Sur ses conseils, un support financé par la commune est commandé pour soutenir ce lourd mécanisme. Le cadre est confectionné par une équipe de 16 résidents du Centre d'Aide par le Travail du Bois de la Pierre.

Et le vendredi 2 février 2018, M. Howard Bradley fait le déplacement depuis Fabas avec tous ses outils et astuces pour faire redémarrer le mécanisme.



Il y avait du monde autour de lui, une partie de l'équipe municipale avec M. le Maire, les résidents du CAT du Bois de la Pierre, accompagnés de leur éducateur Guilhem Morère, moniteur des 2 ateliers "Espace verts" et "Travail du bois", de Sonia Fernandez, chef de service de la ferme, et d'Éric Durand coordinateur technique et moniteur des ateliers concernant l'agriculture.



Hélas, comme le mécanisme n'a pas pu démarrer, M. Bradley a proposé d'accueillir tout l'ensemble chez lui, pendant une semaine afin de trouver la cause du problème. L'horloge a été transportée à Fabas avec le véhicule municipal, par Erwin Leegwater et Michel Baudracco. Enfin, M. Bradley a réussi à faire fonctionner le mécanisme.

Il aura fallu 3 années pour arriver à l'inauguration du 9 septembre 2018. Le mécanisme est actuellement exposé à droite de l'entrée du porche de l'église.

Un grand merci à tous les bénévoles et particulièrement à M. Howard Bradley pour son efficacité et son dévouement et qui a réalisé tout ce travail bénévolement. ■

L'exposition du 9 septembre à la salle des fêtes

*Les enfants de l'école avec M. Bradley et ses horloges insolites (ci-contre), avec M. Galès et ses collections de fers à repasser et moulins à café (en bas à droite).
M. Paul Souren et ses pendules comtoises (ci-dessous).*



La commune rend hommage à ses poilus de 1914-1918

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 la commune a souhaité rendre hommage à ses 8 poilus morts au combat.



Notre commune messagère du Manifeste 2000 de l'UNESCO a organisé une exposition intitulée "Jean Jaurès et les Pacifistes de 1914", réalisée par le Mouvement de la Paix et présentée à la salle des fêtes du 5 au 11 novembre. Les habitants et élèves de l'école ont ainsi découvert l'action de ces femmes et ces hommes, citoyennes et citoyens européens pacifistes qui ont lutté pour empêcher cette tragédie humaine.



La commémoration officielle s'est tenue au monument aux morts. Un moment de recueillement fut observé et une gerbe déposée par les anciens combattants et les écoliers. Vive émotion lorsque ces derniers ont fait l'appel des huit combattants morts pour la patrie et ont entonné la Marseillaise *a cappella*.



La très nombreuse assistance s'est ensuite rendue à la salle des fêtes où ils ont découvert les témoignages émouvants de par les lettres de soldats adressées à leur famille, lues par les enfants de l'école. Tous les écoliers ont ensuite reçu en cadeau de la part de la commune, un bleuet ainsi qu'un sachet de graines de bleuet pour "cultiver la paix et qu'ils auront le soin de semer où bon leur semble" a précisé M. le Maire.



Et puis inauguration de la guirlande des 1000 grues : objectif réussi pour le défi lancé en début d'année qui invitait les enfants, les associations, les habitants de Saint Hilaire, à participer à la réalisation d'une guirlande de 1000 grues en origami, symbole de paix, de longévité et d'espoir selon la tradition japonaise. Pour clôturer ce 11 novembre marqué sous le signe de la paix, à 11 heures précises, le carillon de l'église sonnait à toute volée, comme il y a cent ans ont sonné tous les clochers de France. ■

Formation à la prévention du risque routier et à l'éco-conduite

La conférence des financeurs de Haute Garonne et la poste se sont associés dans un projet innovant pour permettre aux Haut-Garonnais de se déplacer sereinement au volant. Ainsi des actions collectives de prévention autour de la sécurité routière et destinées aux seniors ont été mises en place. Une session a eu lieu le 15 octobre dans la salle des fêtes de St Hilaire. La participation à ce dispositif était libre,



volontaire et entièrement prise en charge dans le cadre des actions de la Conférence des Financeurs de Haute-Garonne. Cette session sur une 1/2 journée et d'une durée de 3h à 3h30 comprenait une formation théorique, des cas pratiques et des mises en situation. Les participants se sont même essayés à un simulateur de conduite pour mettre en pratique les enseignements de l'instructeur. ■



Chemin de randonnée

La commune et l'EREA de Muret (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) ont signé une convention qui permet aux élèves de l'EREA d'intervenir sur le sentier de bord de Louge dans le cadre de leur formation, encadrés par Isabelle Baudracco. ■



LE SQUAT ESTIVAL

OU COMMENT PASSER UN ÉTÉ SANS FRAIS AUX CROCHETS DES HABITANTS DES COMMUNES



AVEC LES AMIS CARAVANIERIS NOUS AVONS REPÉRÉ LA PLAINE SPORTIVE DE ST HILAIRE. LE DIMANCHE 1ER JUILLET NOUS AVONS SECTIONNÉ LA CHAÎNE DE L'ARCEAU QUI EN INTERDIT L'ENTRÉE. NOUS AVONS INSTALLÉ LES CARAVANES SUR L'ESPACE.

NOUS AVONS RÉALISÉ UN PONTAGE ÉLECTRIQUE SUR LA DESCENTE ÉLECTRIQUE DU PÔTEAU QUI ALIMENTE LE STADE.



LA SEMAINE SUIVANTE NOUS AVONS INVITÉ DES AMIS QUI ONT BRANCHÉ LEURS INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SUR LE COFFRET ÉLECTRIQUE DU TERRAIN DE TENNIS APRÈS EN AVOIR FRACTURÉ LES PROTECTIONS.



JE VOUS DIS PAS LA COLÈRE DU MAIRE QUI A DÛ EN URGENCE PROTÉGER L'ACCÈS POUR QUE LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS NE S'EN APPROCHENT PAS. LE MAIRE NOUS A PRÉSENTÉ LE DEVIS DE RÉPARATION DE PRES DE 600 €.



NOUS AVONS BRANCHÉ NOS ALIMENTATIONS EN EAU POTABLE SUR LES INSTALLATIONS DU VESTIAIRE DU FOOT.



LE SÉJOUR AURAIT PU ÊTRE PARFAIT S'IL N'Y AVAIT EU DE GROS ORAGES QUI ONT RENDU LE TERRAIN BOUEUX. POUR ÉVITER DE SALIR LES VOITURES NOUS AVONS DÛ PASSER SUR LE TERRAIN DE PÉTANQUE. NOUS AVONS EU AFFAIRE À UNE AUTRE COLÈRE DU MAIRE. DE TOUTE FAÇON LA COMMUNE EST RICHE ET LE MAIRE RÉPARERA LES DÉGÂTS.



... NOUS SOMMES PARTIS LE 22 JUILLET APRÈS UN SÉJOUR DE 3 SEMAINES ENTRE AMIS AVEC DES SOIRÉES ARROSÉES AUTOUR DU BAR QUE NOUS AVONS INSTALLÉ EN BOUT DES VESTIAIRES. MAIS NOUS N'AVONS PU TOUT NETTOYER NI REBOUCHER LES TROUS QU'AVAIENT FAIT NOS CHIENS. LES REJETS SANITAIRES DE NOS CARAVANES ? AVEC LE TEMPS ILS SE RÉSORBERONT. NOUS NOUS SOMMES COTISÉS POUR PAYER LA RÉPARATION EXORBITANTE DU COFFRET ÉLECTRIQUE POUR ÉVITER LE DÉPÔT DE PLAINTE PROMIS PAR LE MAIRE. COMPTE TENU DE CETTE DÉPENSE NOUS AVONS REFUSÉ DE REMBOURSER L'EAU ET L'ÉLECTRICITÉ. IL FAUT DIRE QU'IL EST PARTICULIÈREMENT ÉNERVANT LE MAIRE ; ON L'A SURNOMMÉ "L'ANTIBIOTIQUE" CAR ON SE LE PRENAIT TROIS FOIS PAR JOUR DANS LE CAMPMENT... ON LUI A PROMIS QU'ON REVIENDRAIT !

L'Étoile Sportive brille toujours

Après deux saisons sans équipe fanion, les séniors de L'Étoile Sportive de Saint Hilaire / Le Fauga auraient-ils enfin trouvé leur rythme de croisière? En effet la saison dernière les présidents Olivier MERLIN et Richard GUISEPPIN et leurs équipes dirigeantes ont pris la décision d'engager une deuxième équipe séniors. Aujourd'hui, la réalité du terrain leur donne pleinement raison dans leur décision. L'équipe 2 a vu l'arrivée de nombreux joueurs U18/U19 et peut ainsi s'appuyer sur cette génération pour se reconstruire, bien épaulée par quelques anciens. Reconstruire un groupe d'une quarantaine de joueurs n'est pas chose facile, mais pour cela l'Entente Saint Hilaire/Le Fauga peut compter sur ses entraîneurs passionnés en la personne de Régis GRANDE, Rémi LOMBARDO, Fabien TICCOU, et Stéphane VOISIN. Notre École de foot tourne à plein régime, avec toutes les catégories des U6 aux U13, sans oublier nos jeunes en foot à 11 les U15 et U17. Aujourd'hui L'Étoile Sportive de Saint Hilaire, c'est 120 licenciés. Je tiens à féliciter notre respon-

sable de l'École de Foot Christophe APOLLIS pour son travail et son implication.

Le Président de l'ESSH

Le classement départemental de nos équipes au 05/12/2018 :

- L'équipe Sénior 1 : 1^{er}
- L'équipe Sénior 2 : 9^{ème}
- L'équipe U17* : 3^{ème}
- L'équipe 1 U15* : 2^{ème}
- L'équipe 2 U15* : 7^{ème}

Vos contacts ESSH :

- M. MERLIN Olivier
Président ESSH
06 27 22 85 93
- M. APOLLIS Christophe
Responsable Ecole de Foot
06 70 63 69 02

*U : Under (en dessous de)

CALENDRIER DES MATCHS À DOMICILE 2019

20 janvier	13h	ESSH-Fauga 2	Toulouse Football 5
10 février	13h	ESSH-Fauga 2	Rieux US 2
	15h	ESSH-Fauga 1	Eaunes-Labarthe FC
10 mars	13h	ESSH-Fauga 2	Venerque-Vernet 2
19 mars	15h	ESSH-Fauga 1	Gaillac Coq 2
24 mars	13h	ESSH-Fauga 2	Roquettes FC 3
	15h	ESSH-Fauga 1	Auterive SA
7 avril	13h	ESSH-Fauga 2	Avignonnet US 2
	15h	ESSH-Fauga 1	St Araille AS
12 mai	13h	ESSH-Fauga 2	Toulouse Nord FC 2
	15h	ESSH-Fauga 1	Volvestre FC
26 mai	13h	ESSH-Fauga 2	TCMS
	15h	ESSH-Fauga 1	Lavernose-Lherm 3



GRUPE SENIORS 2018/2019



C'est un lieu de vie, associatif, de rencontre, de partage, d'échanges, ouvert à l'ensemble des habitants, et qui essaye de répondre au mieux à leurs besoins et idées.

Les activités

- **Babies/Parents**
(ouvert aux assistantes maternelles) Le mercredi de 9h30 à 10h30 (vacances comprises)
- **Les ateliers du mercredi**
(ouvert aux 6-11 ans)
Le mercredi après-midi (entre 15h et 17h)
- **Loisirs créatifs**
pour les adultes
Le mardi de 14h à 17h
- **Dépot de Pain et Café Associatif**
Le mercredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 12h

Les nouveautés de cette rentrée

Soirée Cartes

Un vendredi par mois
Le soir de 19h à 21h
Renseignements : Valérie Dulau
07.86.55.21.66

Atelier informatique

à l'Estanquet (Tous niveaux)
Animé par Amaël Parreaux-Ey
Le mercredi de 18h à 19h

Atelier Loisirs Créatifs

à l'Estanquet
Animé par Maryse Loyeau

Atelier Ludothèque

Animé par Valérie Dulau

Les activités de 2018-2019

Le Multisport

sur la plaine sportive (4-11 ans)
Animé par un professeur diplômé
Tous les mercredis de 15h à 15h55 (6-11 ans), de 16h à 16h45 (4-5 ans)
Renseignements : Karine Molimard
06.18.01.43.60

Le Pilates

à la salle du préau
Animé par un professeur diplômé
Le lundi de 19h30 à 20h30
Le mercredi de 10h30 à 11h30
Renseignements : Maryse Loyeau
06.84.76.57.56

Le bridge

à l'Estanquet
Le lundi de 14h15 à 17h
Renseignements : Pierrette Senges
06.87.86.28.41

Le scrabble

à l'Estanquet
Le 2^{ème} jeudi du mois
Renseignements : Pierrette Senges
06.87.86.28.41

La randonnée

Renseignements :
Sylvie Rebbouh-Tonetti
06.61.52.05.92
Isabelle Saint-Pierre
06.83.51.92.42

Anglais

à l'Estanquet
Le mardi de 9h30 à 10h30
Renseignements : Martine Carrière
07.82.60.40.53

Pêcher à St Hilaire

Le programme 2019

- **Assemblée Générale** : 26 janvier, Club house de l'ASSH
- **Ouverture** : 9 mars à la Louge (lâcher et casse-croûte)
- **Concours** : lundi de Pâques 22 avril à la Louge
- **Les 3P** : 15 juin (pêche/paella/pétanque)
- **Concours de la fête locale** : septembre, pour les adultes à la Louge, pour les enfants au "Soulé"
- **Vide grenier** : 6 octobre
- **Téléthon** : avec toutes les associations en décembre

Pour la vente des CARTES DE PECHE :

Marc TENSORES 05.62.23.21.17 / 06.11.52.53.84

Les Amis de Saint Hilaire (ADSH)

ENSEMBLE pour un développement durable

amisdesainthilaire31@free.fr

Calendrier 1^{er} semestre 2019

● ASSEMBLÉE GENERALE Samedi 9 février 2019 à 11h

● ATELIERS ET ACTIVITES

► Dimanche 3 (ou 10) février

Randonnée découverte des perce-neiges le long de l'Ariège à Cintegabelle

► Samedi 16 février

Atelier taille des fruitiers
Inscrivez-vous au 05 61 51 13 41 avant le 15 février 2019.
Vous pouvez proposer votre verger si les essences suivantes sont présentes : pommier, poirier, abricotier, pêcher, prunier.

► Samedi 23 mars

Nettoyage de printemps sur la commune. Nettoyage de l'ensemble du territoire : fossés, bord de Louge, etc...

► Les 15, 16 et 17 mai

Observation des oiseaux sur le site de la gravière avec les classes de l'école de 9h30 à 11h

► Samedi 18 mai

Atelier enfants de 6 à 11 ans. Reconnaissance d'empreintes d'animaux et moulages.

- **ACTIONS PÉRENNES** depuis 2012 en cours sur toute l'année. Le "Train'pattes" : reprise à partir du mercredi 9 janvier 2019. Les Amis de St Hilaire promeuvent ce mode de déplacement doux, marche à pied pour se rendre à l'école en partant du carrefour avenue du Mont Valier/ Rue Mansencal. ■

Des arbres et arbustes pour l'avenir

Le 22 décembre dernier à l'appel des Amis de St Hilaire et de la mairie une poignée de volontaires se sont donné rendez-vous sur la future zone de quiétude de la gravière pour y nettoyer les plantations effectuées par la société exploitant la gravière et les enfants de l'école de St Hilaire. C'est ainsi que 250 plants ont été nettoyés et protégés pour arborer la commune et de ce fait enrichir l'écosystème.

Cette zone doit être placée sous la responsabilité de chacun pour que soient préservées la faune et la flore. Il serait dommage que la chasse, les rodéos intempestifs des motos, des quads et les errements des chiens ruinent les efforts pour un développement durable de la commune. ■



Le foyer rural

LES DATES A RETENIR

- **17 janvier**
Assemblée générale du Foyer Rural
- **8 février**
Soirée danses occitanes
- **16 mars**
Carnaval
- **31 mars**
Troc jardin et bourses aux plantes
- **6 avril**
Loto des enfants
- **22 avril**
Omelette Pascale
- **19 mai**
Vide grenier
- **Week-end du 21 juin**
Anniversaire de l'Estanquet
- **27 octobre**
Bourses sportives
- **17 novembre**
Vide ta chambre

LE TELETHON - 7 et 8 décembre à Saint Hilaire



Le Téléthon dans notre petit village a commencé le 7 décembre avec l'aide de l'ALAE de notre école communale.

Le 8 décembre, un peu de vent a aidé à pousser la balade dans le village. Les associations ont participé à l'animation de cette journée avec :

- la livraison des sapins par les jeunes de l'Estanquet,
- des doigts agiles pour les loisirs créatifs avec les amis de St Hilaire et le Foyer Rural,
- le Club de l'Amitié et le nombre important de bénévoles qui ont cuisiné des gâteaux, de la confiture, de la soupe de citrouilles vendue par notre ambassadeur du Qi Gong,
- la partie de belote dans l'après midi,
- les 35 partenaires et 45 lots, qui ont permis de vendre 450 billets de tombola. N'oublions pas que ces lots ont été offerts par tous les partenaires ; la recette totale des billets a été reversée à l'AFM Téléthon).

- les 67 repas partagés avec l'aide de l'Etoile Sportive de St Hilaire, le Comité des Fêtes et la Société de pêche instigatrice de notre 3^{ème} Téléthon sur St Hilaire.

L'aide de la commune, des associations, et surtout des villageois qui sont venus nous rendre visite, ont permis de passer une excellente journée, clôturée par un apéritif offert par la municipalité. Bernard et Pierre, organisateurs de l'AFM Téléthon 31, sont venus nous rendre visite et partager le verre de l'amitié et une photo.

BILAN

Des échanges, des rencontres, du plaisir et... **1601 € pour vaincre la maladie**

Merci à tous pour votre aide, votre soutien et à l'année prochaine. ■



Comité des fêtes de Saint Hilaire

5 Place des Troubadours - 31410 Saint Hilaire - 07 68 83 11 00

Lors de l'Assemblée générale du comité des fêtes du 29 octobre 2018, le bureau a été partiellement renouvelé.

Il se compose de :

Président : Vincent KUSMIEZ
Vice-Président : Philippe SUBRA
Trésorière : Anaïs TARDIVEL

Vice-Trésorière : Valérie SUBRA
Secrétaire : Nathalie MOULY
Vice-Secrétaire : Didier DEJEAN

Membres actifs :

Jean-Daniel BERTOT, Nelly DE FONSECA, Célia DESAINT, Emilie IMBAR, Alain NAU, Pascal NOUGUES

La fête de Noël a clôturé 2018 avec la venue exceptionnelle de la Reine des Neiges, accompagnée de son ami Olaf. Les enfants émerveillés ont aussi rencontré le Papa Noël, le temps d'une photo, d'un câlin, sans oublier de repartir avec quelques friandises.



2019 s'annonce riche en festivités. Nous avons beaucoup d'idées et de volonté afin de vous divertir et de participer à l'animation de la vie du village.

NOS PROCHAINS ÉVÉNEMENTS !

- **Saint-Patrick** Samedi 16 mars
- **Fête locale** : Vendredi 30 août - Samedi 31 août - Dimanche 1^{er} septembre
- **Noël** 14 décembre

Et plein d'autres projets seront dévoilés en cours d'année, alors n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook et à nous rejoindre au sein de l'association. Le comité des fêtes de Saint Hilaire remercie la mairie, les bénévoles, les anciens membres du bureau, les partenaires, les Saint-Hilairiens... Et vous souhaite une bonne et heureuse année 2019. ■

» Club de l'amitié



Le groupe des voyageurs en Italie

C'est le 1^{er} décembre 1977 qu'est née l'idée de fonder une amicale du 3^{ème} âge à St Hilaire. La première réunion regroupe 27 personnes et adopte les statuts de l'association officielle, présidée par M. Roger Sengès. Son décès verra en 1979 M. Jean Darnaud prendre la suite de la présidence pendant 8 ans et en 1987 ce sera M. Alfred Clamens qui restera président jusqu'en janvier 2007.

Depuis 2007 le club de l'amitié de Saint Hilaire est animé par sa présidente Mme Yvette BOUFFARTIGUES et son conseil d'administration a pour but d'établir la cohésion et la solidarité entre ses membres.

Pour ce faire il organise des repas le 3^{ème} jeudi de chaque mois ainsi que 2 repas dansants en avril et

décembre, des activités récréatives, des sorties dans la région et un voyage annuel d'une semaine environ. L'année écoulée ont eu lieu notamment une sortie à Bordeaux, une escapade à Flagnac pour son spectacle nocturne et le voyage annuel en ITALIE aux "Cinque Terre" et à l'île d'Elbe.

Le club compte aujourd'hui 120 adhérents et entame sa 42^{ème} année d'existence. **L'adhésion au club n'est soumise à aucune condition d'âge.** Seule la bonne humeur est de mise.

Souhaitons encore longue vie au club pour les années à venir. ■

Vif succès pour le repas du club

Le dimanche 16 décembre 2018 avait lieu le traditionnel repas dansant de fin d'année du club. Les convives apprécient particulière-

ment ce moment très attendu qui a rassemblé encore cette année 133 personnes, ce qui confirme une nouvelle fois le succès de ce

rendez-vous. Comme d'habitude, dans une ambiance festive, tout le monde s'en est donné à cœur joie sur la piste de danse. ■



Calendrier 2019 du club de l'amitié

MOIS	DATES	Activités du club 2019
Janvier	25 janvier 27 janvier	Assemblée générale - Galette des Rois Festival des lanternes à Gaillac
Février	21 février	Repas mensuel et jeux
Mars	3 mars 21 mars	Carnaval de Rosas Repas mensuel et jeux
Avril	14 avril	Repas dansant Fête du Printemps
Mai	16 mai	Repas mensuel et jeux
Juin	20 juin 30 juin	Repas plein air sous la halle Parc animalier de Bossost
Juillet	14 juillet	Journée pique nique plaine sportive
Août		Fermeture du club
Septembre	19 septembre 22 au 29 sept	Repas mensuel et jeux Voyage en Croatie
Octobre	17 octobre 27 octobre	Repas mensuel et jeux Cabaret
Novembre	21 novembre	Beaujolais repas mensuel et jeux
Décembre	15 décembre	Repas dansant de fin d'année

» Le goûter de Noël des Aînés

La municipalité et le CCAS de St Hilaire ont offert le traditionnel goûter des aînés le samedi 15 décembre, salle des fêtes, pour tous les St Hilairens nés avant le 31/12/1948. Un après-midi, comme chaque année, qui a été l'occasion de se retrouver dans une ambiance variétés musette dont l'animation musicale était assurée par le duo "Y'a d'la voix", et qui s'est terminé par la remise d'une cinquantaine de colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Malgré tout le soin apporté à l'organisation, si vous n'avez pas été destinataire de l'invitation 2018, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du CCAS en appelant la Mairie si vous êtes habitant de St Hilaire né avant le 31/12/1949.
Tél : 05 34 46 01 90

» Passion Country



L'association "Passion Country" entre dans sa 5^{ème} année d'existence et compte dans ses rangs une petite quinzaine de danseuses, tous âges confondus. Passionnées de danse,

de musique, nous nous retrouvons tous les mercredis soir de 18h45 à 20h15 pour l'apprentissage de la danse country mais aussi sur des musiques irlandaises et modernes ;

des démonstrations sont aussi organisées tout au long de l'année. Ici pas de niveau mais un seul groupe, un seul cour, une danse, une passion, la danse Country. Lors de soirées sont aussi conviées nos familles qui viennent s'associer à de bons moments, rythmés par des chants, des danses, des repas partagés, dans une ambiance joyeuse et dynamique.

Avant tout "Passion Country" c'est le plaisir d'être ensemble dans la bonne humeur et la convivialité. Si vous voulez vous détendre et profiter de notre joie de vivre surtout n'hésitez pas à nous rejoindre. ■

Pour des infos, contactez **Cyrille Monteiro**, Présidente Passion Country : 06 03 33 83 87
cyrille.monteiro@orange.fr

» Drones de loisir : les 10 règles à connaître avant de les piloter

Si les drones peuvent faire sensation aux pieds des sapins, connaissez-vous vraiment les règles en vigueur avant de les faire voler ? Rappel des 10 règles d'or à connaître sur les drones de loisir avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

Avant de vouloir télé-piloter ce genre d'engin, n'oubliez pas de garder à l'esprit ces 10 règles :

- ne pas survoler les personnes,
- respecter les hauteurs maximales de vol (en dehors des sites d'aéromodélisme autorisés, la hauteur maximale de vol est fixée à 150 mètres par défaut mais elle est inférieure à proximité des aérodromes par exemple),
- ne pas perdre votre drone de vue et ne pas l'utiliser de nuit (même s'il est équipé d'un dispositif lumineux),
- ne pas l'utiliser au-dessus de l'espace public en agglomération (même si le survol de votre espace privé avec un drone de petite taille et sans présence de public reste possible sous réserve de respecter une vitesse et une hauteur adaptées à votre environnement immédiat),
- ne pas l'utiliser à proximité des aérodromes (les distances minimales d'éloignement à observer peuvent

- atteindre 10 kilomètres pour les aérodromes les plus importants,
- ne pas survoler de sites sensibles ou protégés (centrales nucléaires, terrains militaires, monuments historiques, parcs nationaux...),
- respecter la vie privée des autres en particulier si votre drone est équipé d'une caméra,
- ne pas diffuser vos prises de vues sans l'accord des personnes concernées et ne pas en faire une utilisation commerciale,
- vérifier dans quelles conditions vous êtes assuré pour la pratique de cette activité (responsabilité engagée en cas de dommages causés notamment aux personnes et aux biens en surface),
- et en cas de doute, se renseigner auprès des services de la DGAC.

A savoir :

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi consulter en ligne le guide sur l'aéromodélisme (modèles réduits et drones de loisir) proposé par la DGAC. ■

» ORANGE agit pour moderniser le téléphone fixe

Vous avez certainement entendu parler de la modernisation de la téléphonie fixe par Orange dans les médias ou par votre entourage.

En effet pour continuer à fournir un service fiable dans le temps pour la téléphonie fixe, Orange remplace progressivement la technologie RTC*, déployée dans les années 70 en France, pour que chacun puisse continuer à effectuer des communications depuis un téléphone fixe.

Le technologie sur IP**, devenue un standard de communication international, est déjà une réalité pour près de 11 millions de clients Orange en France. A partir de 2023, elle remplacera progressivement l'ancienne technologie RTC pour l'ensemble des clients du fixe.

A partir de 2023, les habitants de Saint Hilaire équipés d'une ligne fixe téléphonique classique seront accompagnés vers des offres de téléphonie sur IP à tarif identique.

Pour ce faire Orange mettra à leur disposition gratuitement un boîtier fixe et aucune souscription à une offre internet ne sera nécessaire. D'ici 2023, l'offre de téléphonie fixe pour Saint Hilaire demeure donc inchangée, ainsi les habitants de notre commune continueront à bénéficier de leurs services actuels et toute sérénité.

* RTC : Réseau Téléphonique Commuté

** IP : Internet Protocole

Attention : Certains abonnés actuels, notamment les personnes âgées, sont ciblés par des démarcheurs qui leur font croire à la fermeture immédiate du RTC, pour basculer leur ligne sur un autre service téléphonique, à leur insu ou sans consentement explicite. ■

» Renforcement des sanctions contre les rodéos motorisés

Le Parlement a approuvé, le 3 août dernier, la loi renforçant la lutte contre les rodéos motorisés, cette pratique consistant à "adopter, au moyen d'un véhicule terrestre à moteur, une conduite répétant de façon intentionnelle des manœuvres constituant des violations d'obligations particulières de sécurité (...) ou qui troublent la tranquillité publique". Dans ce texte, le gouvernement sévit à l'encontre de ses adeptes. Les contrevenants risquent d'un à cinq ans d'emprisonnement et de 15 000 € à 75 000 € d'amende. Les peines sont portées à deux ans d'emprisonnement et à 30 000 € d'amende lorsque les faits sont commis en réunion et à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende si le conducteur ne possède pas le permis de conduire ou se trouve sous l'emprise de l'alcool ou de produits stupéfiants. **En 2017, ce sont quelque 8 700 rodéos qui ont été constatés** dans les zones urbaines par la police nationale, à moto, en scooter ou quad, plus rarement en voiture.

Parents, soyez attentifs aux pratiques motorisées de vos enfants, cela peut vous coûter cher sans parler des risques d'accidents qu'elles peuvent engendrer. ■

à Jean Abadie



Le scientifique et théologien Théodore Monod qualifiait la vie de "barque prêtée". Cette barque Jean l'a empruntée il y a près de 75 ans. Cette barque il l'a barrée de la meilleure des façons qu'il soit. Au cours de sa navigation il a amassé un trésor inestimable, car il y a toujours un trésor dans chaque vie.

Les émouvants témoignages formulés lors de la cérémonie religieuse ont mis en évidence l'étendue de ce trésor. La commune de St Hilaire en a été la grande bénéficiaire. Jean s'est engagé avec sa foi, son intelligence, son savoir, son humanisme, pour la commune, au service de ses habitants. Lui qui a passé sa vie professionnelle à domestiquer le décompte du temps pour le bénéfice de l'aventure spatiale n'a pas compté son temps pour ses engagements : parents d'élèves, vie municipale, ses amis, sa foi et bien évidemment son jardin.

Jean a été de toutes les évolutions de la commune. Depuis la mise en œuvre du premier plan d'occupation des sols (POS) et de son investissement dans l'association Euréka. Sa connaissance des lieux de la commune a été déterminante pour l'attribution des noms aux rues de la commune. Plus tard avec Gérard Prin il a lancé la création du blason de la commune. Il a été la cheville ouvrière du bulletin municipal dont il a assuré pendant de longues années, la mise en page et les corrections sans compter ses contributions quant aux articles. Il a créé le premier site internet de la commune. Bien évidemment ses capacités en informatique et ses talents d'écri-

Jean tu es intimement lié aux évolutions de la commune et c'est un grand et respectueux merci que t'adressent la commune, ses habitants et le conseil municipal.

Plus encore, le trésor de sa vie est constitué également de ses engagements associatifs. Ils ont été déjà évoqués mais deux particulièrement nous ont fait apprécier sa personnalité en compagnie de Nelly.

La création du cyclo-club avec Roland Renner qui nous a quittés lui aussi il y a peu ; Jean en a assuré les premiers tours de pédales, en prenant la responsabilité de premier président.

Le rayonnement local de la commune s'est étendu dans les pages locales du journal.

Cependant son implication exigeante dans l'aide à la scolarité du CCAS de la commune a été la quintessence de son engagement public. Nous n'oublions jamais son savoir, son sens pédagogique, sa patience et il en fallait de l'énergie, pour aider les enfants à aborder les exercices de maths et ceux des autres matières ! L'esprit d'équipe qui l'animait nous a fait porter le CLAS (conseil local d'aide à la scolarité) jusqu'à sa dernière limite. Son engagement municipal il l'a complété avec sa présence dans la commission électorale qui a connu un fonctionnement transparent et ce dans un climat apaisé grâce à la bienveillante exigence de Jean. Sa connaissance du village et son écoute des évolutions environnementales l'ont conduit à prendre ses responsabilités dans la commission gravière.

PIPA avec notamment la manifestation "Des Lires à St Hilaire". On a apprécié Jean dans ses conseils pour le choix des textes et des auteurs. On a apprécié Jean acteur qui pouvait déclamer des textes longs et ardu sans faille de mémoire. Avec PIPA c'est aussi les rassemblements des St Hilaire de France auxquels il a été un des fidèles organisateurs. Pour celui que la commune a organisé en 2009 il avait réussi le tour de force de faire venir le CNES sur la commune. Les participants des autres St Hilaire nous parlent encore aujourd'hui de cette exposition.

Jean, les amarres de ta barque ont été levées pour te déposer sur le rivage de l'autre côté. L'immense trésor que chacun de nous y a trouvé brille dans nos cœurs, dans nos pensées, dans nos savoirs, dans nos croyances ou pas, dans nos pratiques en ce sens tu demeures vivant.

André Morère

» Etat Civil

Naissances

- DUFOUR Elsa
27 juin 2018
- CORTES Aëla
20 juillet 2018
- CABANNES Romain
7 août 2018
- GAYRAL BARRIVIERA Kyara
11 août 2018
- D'ALMEIDA LA NEELLE Manon
29 août 2018
- FOUQUEREAU Timothée
11 septembre 2018

Mariages

- CALLEGARI Sabrina
et LETELLIER Damien
7 juillet 2018
- NAVARRO Luana
et POTTIER Guillaume
21 juillet 2018
- ACHOU Lauriane
et JORDY Brice
21 juillet 2018
- GARCIA Christine
et DAYDÉ Michel
8 septembre 2018
- GLEIZES Hélène
et DEU Quentin
8 septembre 2018
- BLANC Nathalie
et BOCQUIER Guy
29 septembre 2018

Décès

- MICLAIR Paulette, ép. BORSATO
7 juillet 2018
- ABADIE Jean
31 août 2018

» Infos Mairie

Ouverture de la Mairie

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
 - Fermeture le mardi
- Tél : 05 34 46 01 90
Télécopie : 05 34 46 01 94
mairie.sthilaire31@wanadoo.fr

» Déjections canines

Des habitants de notre commune nous ont alertés sur le problème récurrent des déjections animales, notamment sur la plaine sportive et près des écoles.

Petit rappel

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

» Ramassage des encombrants 2019

Rappel : Un encombrant est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, n'entre pas dans le coffre d'une voiture.

Un doute, une question :

Service Environnement du Muretain agglo 05 34 46 30 50

1^{er} trimestre

Vendredi 22 mars

2^{ème} trimestre

Vendredi 7 juin

3^{ème} trimestre

Vendredi 13 septembre

4^{ème} trimestre

Vendredi 6 décembre

» Un peu de poésie... Le cirque d'Iziz

Il suffit d'une toute petite pierre pour faire sur l'eau les plus beaux ricochets et, sur la plus pauvre place du plus pauvre des villages, il y aura toujours, ou pour longtemps encore - ce qui revient au même - le plus pauvre des petits cirques, enluminé de mille diamants : les éclats de rire des enfants.

Jacques Prévert.

Merci à la troupe "El gato nomada" d'avoir enluminé l'espace communal le temps d'une paisible halte avec la poule nommée Adelaida...

